

Section Junior

Saison 2025-2026

Au Tennis Club de Carouge, nous croyons que chaque jeune mérite un cadre structuré, stimulant et bienveillant pour découvrir, apprendre et évoluer dans la pratique du tennis.

Ouverte aux enfants dès 4 ans jusqu'aux jeunes adultes de 18 ans, notre école s'adapte à tous les profils : du joueur débutant curieux au compétiteur ambitieux.

Notre pédagogie repose sur trois piliers : la progression, l'engagement et le plaisir. Qu'il s'agisse d'un premier contact avec la raquette ou d'un accompagnement vers le haut niveau, nos entraîneurs qualifiés veillent à offrir un suivi cohérent et individualisé.

Ancré dans la vie sportive de Carouge, notre club valorise la transmission, l'esprit d'équipe et le dépassement de soi, dans un environnement aussi convivial qu'exigeant.

■ Pour les 4-5 ans

Objectif : Découverte ludique du tennis (coordination, motricité, jeux éducatifs)

Durée : 60 minutes / semaine

Tarif : 680 CHF

Lieux : Pinchat ou Stade de La Fontenette

Horaires :

- Mercredi : 10h00 - 11h00 ou 11h00 - 12h00
- Samedi : 11h00 - 12h00



■ Pour les 6-9 ans

Objectif : Apprentissage des bases techniques, coordination, jeux adaptés et structurés.

Durée : 60 minutes / semaine

Tarif : 1000 CHF

Lieux : Pinchat, Stade de La Fontenette, Pervenches

Horaires :

- Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 16h30 - 17h30
- Mercredi : 09h00 - 12h00
- Mercredi : 12h00 - 18h00 (Pervenches)
- Samedi : 08h30 - 14h00

■ Pour les 10-18 ans

Objectif : Consolidation des bases, jeux en situation, progression individuelle. Perfectionnement technique et stratégique.

Durée : 60 ou 90 minutes / semaine

Tarif : 1000 CHF (60 min) ou 1500 CHF (90 min)

Lieux : Pinchat, Stade de La Fontenette, Pervenches

Horaires :

- Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 16h30 - 19h00
- Mercredi : 09h00 - 18h00
- Samedi : 08h30 - 14h00



Les joueuses et joueurs motivés et intéressés par la compétition sont invités à remplir le formulaire, puis à contacter le responsable compétition pour toute information complémentaire :
sectioncompetition@tenniscarouge.ch.

Conditions Générales

■ Inscriptions

Inscriptions aux cours :

Les places étant limitées, la priorité est accordée aux juniors déjà inscrits la saison précédente. Les groupes sont constitués par l'équipe pédagogique selon l'âge, le niveau et la disponibilité de chacun. Les inscriptions restent possibles tout au long de l'année, dans la limite des places disponibles. Les horaires et lieux des cours sont confirmés début juillet pour la saison suivante, accompagnés de l'envoi de la facture. Toute inscription est d'abord soumise à validation par l'équipe pédagogique ; une confirmation par e-mail, avec la facture, vous sera ensuite adressée. L'inscription ne sera considérée comme définitive qu'après réception du paiement.

Inscriptions en ligne uniquement :

Toutes les inscriptions se font exclusivement via notre site

■ Organisation des cours

Période des cours :

- Du lundi 25 août 2025 au samedi 27 juin 2026 (38 semaines)



Pas de cours pendant les vacances scolaires et jours fériés suivants :

- Jeûne Genevois : jeudi 11 septembre 2025
- Vacances d'automne : 20-25 octobre 2025
- Vacances de Noël : 22 déc. 2025 - 3 janv. 2026
- Vacances de février : 23-28 fév. 2026
- Vacances de Pâques : 3-18 avril 2026
- Pont de l'Ascension : 14-15-16 mai 2026
- Pentecôte : lundi 25 mai 2026

Veillez noter que certains cours sont susceptibles de changer de lieu en cours de saison, notamment durant les périodes estivale et hivernale, ainsi qu'en cas d'intempéries, de courts impraticables ou de tout autre événement indépendant de notre volonté.

Durée des cours :

- Pour les 4-5 ans : 60 min
- Pour les 6-9 ans : 60 min
- Pour les 10-18 ans : 60 ou 90 min

Demande de cours additionnel (2x / Semaine et 3x / Semaine) :

Toute demande de cours additionnel devra au préalable être soumise à la validation de l'équipe pédagogique, et ne pourra être acceptée que sous réserve de la disponibilité des places

Lieux des cours :

- Tennis Club de Carouge : Chemin Charles-Poluzzi 42, 1227 Carouge
- Tennis de La Fontenette : Route de Veyrier 57, 1227 Carouge
- Centre Sportif des Pervenches : Av. de la Praille 20, 1227 Carouge
- Cycle de Pinchat : Chemin Charles-Poluzzi 50, 1227 Carouge (Physique)



Cours en extérieur à Pinchat (mercredi 12h30 - 18h00) :

- Extérieur : du 27 août au 15 octobre 2025 et du 22 avril au 24 juin 2026
- Repli dans la bulle au Stade de La Fontenette en cas de pluie ou courts impraticables
- Période hivernale (29 oct. 2025 - 1er avril 2026) : dans la bulle au Stade de La Fontenette

Licence et compétitions :

Pour participer aux compétitions officielles, une licence Swiss Tennis est obligatoire (50 CHF/an).
Elle nécessite également une adhésion au club (150 CHF/an).

Accès et accompagnants :

- L'accès au chemin menant au Tennis Club est interdit aux véhicules.
- Par souci de qualité pédagogique, les accompagnants ne sont pas autorisés à assister aux cours. Merci pour votre compréhension.

■ Paiement

Le paiement s'effectue en 4 fois maximum :

- 1er paiement : dès réception de la facture (valide l'inscription)
- 2ème paiement : en septembre 2025
- 3ème paiement : en octobre 2025
- 4ème paiement : en novembre 2025

Les mois peuvent être adaptés sur demande auprès du secrétariat.



Rabais famille & cours additionnel :

Un seul rabais fixe est appliqué par ligne supplémentaire sur la facture correspondant au tarif le moins élevé, qu'il s'agisse :

- d'un cours additionnel pour le même élève, ou
- d'un autre membre de la même famille (même nom, même adresse).

Le montant du rabais dépend du cours supplémentaire :

- Cours de 60 minutes 4-5 ans (680 CHF) : - 80 CHF
- Cours de 60 minutes (1000 CHF) : - 100 CHF
- Cours de 90 minutes (1500 CHF) : - 150 CHF

Exemples :

- 2 cours d'1h pour le même élève = 1900 CHF
- 2 enfants inscrits à un cours de 1h30 = 2850 CHF
- 1 cours de 1h30 + 1 cours de 1h = 2400 CHF

■ Annulations :

Inscription valable pour toute l'année scolaire :

Un désistement est accepté jusqu'au 7 septembre 2025 (par écrit uniquement). En cas d'annulation, la 1er paiement reste dû.

En cas d'absence prolongée (≥ 3 semaines) : Un avoir est possible sur une prochaine facture sur présentation d'un certificat médical.

Les 2 premières semaines d'absence ne sont pas remboursées.

■ Assurances

- Les élèves doivent être personnellement assurés (maladie & accident).
- Une assurance responsabilité civile est obligatoire.
- Le club décline toute responsabilité en cas de vol ou perte d'effets personnels.

■ Photos & Vidéos

Le club peut utiliser des images de groupe des élèves (site, brochures, réseaux sociaux).

En cas de refus, merci de le signaler expressément par mail (ou via le formulaire d'inscription) à info@tenniscarouge.ch

